

ACCOMPAGNER LA PERSONNE ÂGÉE DANS SES SOINS D'HYGIÈNE ET DE CONFORT

Les soins d'hygiène et de confort nécessitent chez le soignant des compétences spécifiques ainsi que l'adoption d'une posture respectueuse de la personne. Au-delà de la technique, le temps de la toilette requiert une attitude et des gestes qu'il faut apprendre à maîtriser.

OBJECTIFS

Développer l'approche de la personne âgée pour optimiser l'accompagnement lors des soins d'hygiène et de confort.

Adapter les soins d'hygiène et de confort à la situation et aux besoins de la personne âgée.

Adapter sa communication avec la personne âgée.

Maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène, de sécurité et de confort.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités.

Les concepts d'autonomie, d'indépendance et d'accompagnement.

L'aide aux soins d'hygiène.

Les règles d'hygiène et de sécurité.

La transmission des informations.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants.

- Apports théoriques
- Simulation
- Exercices pratiques
- Démarche réflexive à partir d'analyse de situations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances en début de formation et des acquis en fin de formation.

Évaluation à distance par l'employeur des acquisitions.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

DURÉE

2 jours

DATES

17 et 18 juin 2027

LIEU

IFSanté Chartres 7 rue Philippe Desportes 28000 Chartres

Formation possible en intra

TARIFS

450 € par participant pour les 2 jours de formation

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de service hospitalier

Auxiliaire de vie sociale

Aide-soignant

PRE REQUIS

Exercer auprès de personnes âgées nécessitant un accompagnement dans les soins d'hygiène et de confort.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Auprès du secrétariat de l'IFSanté Chartres (après accord de l'employeur). Pour les agents du CH de Chartres, via le service de formation continue.

Date limite d'inscription : 3 juin 2027

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.

Référentes handicap : Amandine Aubry et Marion Pepineau (mpepineau@ch-chartres.fr; aubry@ch-chartres.fr).

Contact :

Secrétariat de l'IFSanté Chartres :

02 37 30 30 86,

secifsi@ch-chartres.fr